

École Les blés en herbe

Conseil d'école du 16 octobre 2018

Présentation des membres présents au conseil d'école :

- Présents :
 - Monsieur Levillain, Maire de Saint-Coulomb, madame Ramage, directrice générale des services.
 - Parents élus au conseil d'école : Mesdames Joubin, Riguet-Lucas, Reemers, Rouxel, Leroux et Monsieur Moreau.
 - L'équipe enseignante : Mesdames Benmeddah, Boyer, Chatelais, Cléquin et Petitjean
 - Monsieur Jéhannin DDEN.

- Personnes excusées : Madame Gourvennec, psychologue au RASED
Madame Lefort-Oger IEN, Madame Mauclerc, adjointe à la jeunesse

Monsieur MOREAU est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Le règlement intérieur :

Il précise les règles de vie commune à l'intérieur de l'école.

Deux modifications à apporter :

- paragraphe I : suppression de la mention relative à la fiche d'état civil pour l'inscription des élèves (les fiches d'état civil n'existent plus)

- paragraphe IV : ajout, à la demande de l'équipe enseignante, dans la liste des accessoires dont le port est fortement déconseillé à l'école : les écharpes et foulards non adaptés à l'âge des élèves car trop longs (vecteurs de jeux dangereux)

Vote : approbation à l'unanimité par le Conseil d'école.

Le règlement intérieur sera distribué prochainement dans le cahier de liaison des enfants.

2. Sécurité et travaux :

Travaux d'entretien réalisés par les services communaux: ravalements, entretien des boiseries, reprise d'une partie du revêtement de la cour devant la classe de maternelle, rebouchage des trous dans la partie engazonnée.

Investissements votés par la Municipalité: renouvellement complet du parc informatique (1 poste fixe par classe, 12 tablettes, 1 vidéoprojecteur), travaux de câblage et mise en place d'un système d'externalisation et de sécurisation des données (cloud).

Sécurité: concernant la dangerosité de la clôture barbelée du champ côté parking (signalé lors du conseil d'école précédent), le propriétaire a été mis en demeure par la Municipalité d'effectuer son remplacement au plus vite.

3. Les effectifs et l'organisation de l'école.

93 enfants à ce jour.

- Classe maternelle :

1 TPS et 3 prévus au cours de l'année

9 PS et 11 MS. Soit 21 élèves. Avec Mmes Petitjean et Boyer le mardi, aidées par Marie-Christine Frontin.

- 27 GS/CP 12 GS et 15CP dans la classe de Madame Benmeddah, aidée par Mélissa Estevez (qui succède à Lucie Legast) chaque matin.

- 18 élèves en CE (10 en CE1 et 8 en ce2) avec Mesdames Chatelais et Boyer le lundi

- 27 élèves en CM (13 CM1 et 14 CM2) avec Madame Cléquin.

Sophie Brenier, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) est toujours présente cette année sur l'école.

Décloisonnements :

- Anglais pour les CE par Mme Benmeddah et dans le domaine « Questionner le monde » par Mmes Chatelais et Boyer les lundis et jeudis.

- Cette année, des décloisonnements des GS sont mis en place dans la classe de maternelle : lundi arts visuels et explorer le monde (sciences : matières et les objets) et EPS à la salle de sport le vendredi après-midi : orientation, escalade, jeux collectifs

- Prise en charge par Mme Petitjean alternativement du groupe de CM1 et de CM2 les mardis afin de permettre à chacun de participer oralement en anglais dans leur classe en petit effectif.

4. Projets pédagogiques

- Projet CROSS René Cassin : la classe de CM s'est rendue à Cancale le vendredi 12 octobre pour participer, comme les années précédentes, à cette manifestation. Cette année, 4 médailles ont été remportées par l'école.

- Déplacements à la BCD (Bibliothèque Centre documentaire) :

- une fois par mois pour les classes de CE et CM avec intervention de Clara la bibliothécaire (en remplacement de Sophie). La fréquence des séances a été diminuée par rapport à l'année dernière (1 fois tous les 15 jours) mais leur durée étendue (1h30) pour les interventions qui se font sur des sujets variés : autour de la Route du rhum, rencontre avec les auteurs...

- tous les 15 jours avec les bénévoles de la bibliothèque, pour les GS/CP et les MS

- Les élèves de Petite Section bénéficient du « tapis-lecture » une fois par mois (les bénévoles de la bibliothèque se déplacent à l'école avec de très nombreux ouvrages).

- Projet Cinécole à Cancale (cinéma Duguesclin): L'opération est destinée aux élèves de maternelles et primaires. Elle leur permet de se familiariser dès le plus jeune âge avec le cinéma. Chaque trimestre, trois films par niveau (1 par trimestre) sont proposés aux enfants. Les titres retenus sont recommandés « Art et Essai Jeune Public ».

- Centenaire de la guerre 14-18 :

- Visite le mardi 16 octobre de l'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 à l'agence postale communale.

- Dictée colombanaise le 9 novembre pour la classe de CM

- Cérémonie du 11 novembre avec les enfants des écoles invités à venir participer à la chorale. La Marseillaise sera apprise d'ici là en classe.

- Projet piscine (obligatoire pour les CP, CE) : il aura lieu du 25 avril au 10 mai 2019. Les parents qui souhaitent aider à l'encadrement des séances de natation doivent obtenir un agrément validé par l'Education nationale.
- Animation sur le tri sélectif des déchets au mois de février 2019 : intervention d'un employé de Saint-Malo Agglomération pour sensibiliser les élèves au tri.
- Projets classes de découverte :
 - Mini-séjours à la ferme du Trénube à Talensac pour les maternelles du 29 au 30 avril 2019 et pour les GS/CP du 13 au 14 mai 2019.
 - Classes de mer pour les CE du 27 au 29 mai 2019 à l'École Hériot à Cancale et du 27 au 28 mai 2019 au centre Le Frémur à Lancieux pour les CM.

Il n'y aura pas de participation financière directe demandée aux familles. Le financement sera assuré par les actions menées par l'APE. Les transports seront eux pris en charge par la Municipalité. Une information sera transmise aux parents via le cahier de liaison et une réunion de présentation et d'information est prévue avant les séjours. L'équipe enseignante se tient dès à présent à la disposition des parents qui souhaiteraient échanger à ce sujet.

5 - Bilan de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2017/2018

L'école est affiliée à l'OCCE (office central de la coopération à l'école). Les coopérateurs sont les élèves et les enseignants adhérents. L'adhésion à la coopérative de l'école est facultative.

Les fonds récoltés par les cotisations des familles à la coopérative sont réservés à l'achat de matériel pédagogique complémentaire et la prise en charge des couts de projets et sorties culturelles pour les sorties à la journée.

Dépenses : Cotisation annuelle auprès de l'OCCE, achats divers pour les activités de l'école

Recettes : Dons des familles en début d'année. Photos de classe.

Bilan de cette année : un bénéfice de 700 euros est enregistré et il restait au 31 août 2018 il restait un actif de 1086 Euros.

Divers :

- Questions des représentants des parents d'élèves sur les résultats des évaluations nationales pour les CP et les CE1 et leur interprétation : les enseignantes concernées indiquent que les évaluations peuvent confirmer les difficultés déjà repérées chez certains élèves mais sont à analyser avec discernement.

Prochaine conseil d'école fixé au mardi 02 avril 2019 à 18h00.